

Nom commercial: Cupri sulfas pentahydr

Numéro de la matière: 063168

Version: 4 / CH

Date de révision: 03.01.2025

remplace la version: 3 / CH

Date d'impression 03.01.25

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Cupri sulfas pentahydr

N° d'article

06316800

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse/fabricant

Hänseler AG

Industriestrasse 35

9100 Herisau

No. de téléphone 0041 (0)71 353 58 58

Adresse email de la sdb@haenseler.ch

personne

responsable pour
cette FDS

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Switzerland :145 / Abroad +41 (0)44 251 51 51

RUBRIQUE 2: Identification des dangers ***

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Acute Tox. 4 H302

Eye Dam. 1 H318

Aquatic Acute 1 H400

Aquatic Chronic 1 H410

Produit classé et étiqueté d'après le règlement (CE) no 1272/2008.

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008

Pictogrammes de danger ***



Mention d'avertissement ***

Danger

Mentions de danger ***

- | | |
|------|---|
| H302 | Nocif en cas d'ingestion. |
| H318 | Provoque de graves lésions des yeux. |
| H410 | Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. |

Conseils de prudence ***

- | | |
|-----------|--|
| P302+P352 | EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon. |
| P273 | Éviter le rejet dans l'environnement. |

Nom commercial: Cupri sulfas pentahydr

Numéro de la matière: 063168

Version: 4 / CH

Date de révision: 03.01.2025

remplace la version: 3 / CH

Date d'impression 03.01.25

P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P308+P311	EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P501.3	Eliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

composants dangereux déterminants pour l'étiquetage (règlement (CE)1272/2008)

contient Copper sulfate pentahydrate

2.3. Autres dangers

La substance ne répond pas aux critères de classification PBT. La substance ne répond pas aux critères de classification vPvB. Cette substance n'a pas de propriétés de perturbation endocrinienne chez l'homme. Cette substance n'a pas de propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non ciblés.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**Poids moléculaire**

Valeur 249.68 g/mol

Composants dangereux**Copper sulfate pentahydrate**

No. CAS 7758-99-8

No. EINECS 231-847-6

Concentration >= 50 %

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Acute Tox. 4 H302

Eye Dam. 1 H318

Aquatic Acute 1 H400

Aquatic Chronic 1 H410

ATE orale 481 mg/kg

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1. Description des premiers secours****En cas d'inhalation**

Transporter la personne accidentée à l'air frais et la faire étendre.

En cas de contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec beaucoup d'eau. Oter immédiatement les vêtements souillés et imprégnés et les tenir soigneusement à l'écart.

En cas de contact avec les yeux

Ecartez les paupières, rincer soigneusement les yeux avec de l'eau (15 min.). Appeler aussitôt un médecin.

En cas d'ingestion

Faire boire beaucoup d'eau par petites gorgées. Appeler aussitôt un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Irritant - risque de lésions oculaires graves, Cause d'irritations très fortes des yeux, peau et muqueuse. par ingestion: Irritation de muqueuse, Nausées, Vomissements, Diarrhée

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers

Nom commercial: Cupri sulfas pentahydr

Numéro de la matière: 063168

Version: 4 / CH

Date de révision: 03.01.2025

remplace la version: 3 / CH

Date d'impression 03.01.25

nécessaires**Avis aux médecins / Traitement**

Traitement symptomatique (décontamination, fonctions vitales), pas de spécifique antidote connu.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyen d'extinction approprié**

Adapter les mesures d'extinction au feu environnant

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Le produit n'est pas combustible. Dans le cas d'un incendie environnant, formation possible de gaz dangereux. En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de: Oxides sulfuriques (SOx)

5.3. Conseils aux pompiers**Equipements spéciaux pour la protection des intervenants**

Utiliser un appareil respiratoire autonome. Utiliser un vêtement de protection individuelle.

Autres données

Rabattre les vapeurs par pulvérisation d'eau. Ne pas rejeter dans les eaux superficielles/les eaux souterraines.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Eviter la formation de poussières. Ne pas inhaler les poussières. Eviter la contamination de la peau, des yeux et des vêtements. Assurer un apport d'air frais.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas jeter les résidus à l'égout.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Accueillir à sec. Humidifier, ramasser mécaniquement et évacuer pour élimination. Nettoyer.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage *****7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Conseils pour une manipulation sans danger**

Eviter la formation de poussières. Ne pas inhaller les poussières.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs**

Conserver les récipients hermétiquement fermés dans un endroit bien ventilé.

Précautions pour le stockage en commun

Ne pas nécessaire.

Classes de stockage

Classe de stockage d'après TRGS 510	13
Classe de stockage (Suisse)	8

Des matières solides non combustibles
Des matières caustiques

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.2. Contrôles de l'exposition****Mesures d'ordre technique / Mesures d'hygiène**

Nom commercial: Cupri sulfas pentahydr

Numéro de la matière: 063168

Version: 4 / CH

Date de révision: 03.01.2025

remplace la version: 3 / CH

Date d'impression 03.01.25

Oter immédiatement les vêtements souillés et imprégnés et les tenir soigneusement à l'écart. Se laver les mains et le visage avant les pauses et au moment de quitter le travail. Protéger la peau préventive.

Protection respiratoire - Note

Protection respiratoire en présence d'aérosol. Filtre à particules P2

Protection des mains

The glove material must be sufficient impermeable and resistant to the substance. Check the tightness before wear. Gloves should be well cleaned before being removed, then stored in a well ventilated location.

Matériau approprié caoutchouc nitril - NBR
 Temps de pénétration > 480 min
 La protection des mains doit se conformer EN 374.

Protection des yeux

nécessaire; La protection des yeux doit se conformer EN 166.

Protection du corps

Vêtement de travail couramment utilisés pour travaux chimiques.

Contrôle de l'exposition de l'environnement

Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques ***

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État de la matière

solide

Couleur

bleu

Odeur

inodore

Point de fusion

Valeur	110	°C
--------	-----	----

Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition

Remarque	Non applicable
----------	----------------

Inflammabilité

Non applicable

Limite inférieure et supérieure d'explosion

Remarque	N'est disponible
----------	------------------

Point d'éclair

Valeur	°C
Remarque	Non applicable

température de décomposition

Valeur	88	à	245	°C
--------	----	---	-----	----

valeur pH

Valeur	3.5	à	4.5
Concentration/H ₂ O	50	g/l	
température	20	°C	

Viscosité

Remarque	Non applicable
----------	----------------

Pression de vapeur

Remarque	Non applicable
----------	----------------

Densité et/ou densité relative

Valeur	2.28	g/cm ³
température	20	°C

Nom commercial: Cupri sulfas pentahydr

Numéro de la matière: 063168

Version: 4 / CH

Date de révision: 03.01.2025

remplace la version: 3 / CH

Date d'impression 03.01.25

9.2. Autres informations

Hydrosolubilité

Valeur température	317 20	g/l °C
-----------------------	-----------	-----------

propriétés explosives

évaluation Les poussières du produit ne sont pas explosives.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Des produits de décomposition dangereux peuvent se former à des températures élevées.

10.2. Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions violentes avec des agents oxydants forts. Possibilité de réactions dangereuses : En cas de contact avec de l'hydroxylamine, du magnésium(poudre), base forte. Risque d'explosion : En cas de contact avec l'acétylène, le chlorate de potassium

10.4. Conditions à éviter

La chaleur

10.5. Matières incompatibles

Réagit violemment au contact de: Des agents d'oxydation forts, Magnesium

10.6. Produits de décomposition dangereux

En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de: oxydes de soufre (SOx)

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques ***

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë par voie orale ***

ATE	481	mg/kg
méthode	valeur calculée (règlement (CE)1272/2008)	

Toxicité aiguë par voie orale (Composants)

Copper sulfate pentahydrate

Espèces	rat	
DL50	481	mg/kg
Source	ECHA	

Toxicité aiguë par pénétration cutanée (Composants)

Copper sulfate pentahydrate

Espèces	rat	
DL50	> 2000	mg/kg
Source	ECHA	

Corrosion/irritation cutanée (Composants)

Copper sulfate pentahydrate

Remarque non déterminé

lésions oculaires graves/irritation oculaire (Composants)

Copper sulfate pentahydrate

évaluation Irritant - risque de lésions oculaires graves

Nom commercial: Cupri sulfas pentahydr

Numéro de la matière: 063168

Version: 4 / CH

Date de révision: 03.01.2025

remplace la version: 3 / CH

Date d'impression 03.01.25

Sensibilisation (Composants)**Copper sulfate pentahydrate**

Remarque non déterminé

Mutagénicité (Composants)**Copper sulfate pentahydrate**Espèces *Salmonella typhimurium*

méthode Ames test

Remarque négatif

Source ECHA

Toxicité reproductrice (Composants)**Copper sulfate pentahydrate**

Remarque non déterminé

Cancérogénicité (Composants)**Copper sulfate pentahydrate**

Remarque non déterminé

toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (ingrédients)**Copper sulfate pentahydrate**

Remarque non déterminé

11.2 Informations sur les autres dangers**Propriétés perturbant le système endocrinien chez l'homme**

Cette substance n'a pas de propriétés de perturbation endocrinienne chez l'homme.

Expériences issues de la pratique

le produit est irritant pour les muqueuses. Irritation

Autres données

Observer les mesures de précaution usuelles propres à la manipulation de produits chimiques.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques *****12.1. Toxicité****Toxicité pour les poissons (Composants)****Copper sulfate pentahydrate**

Substance de référence	Copper sulfate pentahydrate
Espèces	truite arc-en-ciel (<i>Oncorhynchus mykiss</i>)
CL 50	0.032 mg/l
Durée d'exposition	96 h
Source	ECOTOX Database

Toxicité pour les daphnies (Composants)**Copper sulfate pentahydrate**

Substance de référence	Copper sulfate pentahydrate
Espèces	<i>Daphnia magna</i>
	0.182 mg/l
Durée d'exposition	48 h
Source	ECOTOX Database

12.2. Persistance et dégradabilité**Biodégradabilité (Composants)****Copper sulfate pentahydrate**

Remarque Non applicable

Nom commercial: Cupri sulfas pentahydr

Numéro de la matière: 063168

Version: 4 / CH

Date de révision: 03.01.2025

remplace la version: 3 / CH

Date d'impression 03.01.25

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB ***

La substance ne répond pas aux critères de classification PBT.

La substance ne répond pas aux critères de classification vPvB.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Propriétés perturbant le système endocrinien pour l'environnement

Cette substance n'a pas de propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non ciblés.

12.7. Autres effets néfastes

Information supplémentaire sur l'écologie

Ne pas laisser parvenir le produit dans la terre, l'eau souterraine, eaux et la canalisation.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus

Eliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

Emballages contaminés

Après utilisation, les emballages doivent être vidés le plus complètement possible; après nettoyage approprié, ils peuvent être réutilisés.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Fiche de données de sécurité selon le règlement (CE) n° 1907/2006

HÄNSELER
SWISS PHARMA

Nom commercial: Cupri sulfas pentahydr

Numéro de la matière: 063168

Version: 4 / CH

Date de révision: 03.01.2025

remplace la version: 3 / CH

Date d'impression 03.01.25

	Transport terrestre ADR/RID	Transport maritime IMDG/GGVSee	Transport aérien
Code de restrictions en tunnels	-		
14.1. Numéro ONU	3077	3077	3077
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU	MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A. (Copper sulfate pentahydrate)	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID, N.O.S. (Copper sulfate pentahydrate)	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID, N.O.S. (Copper sulfate pentahydrate)
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	9	9	9
Carte pour désignation du danger			
14.4. Groupe d'emballage	III	III	III
Quantité limitée	5 kg		
Les catégories de transport	3		
14.5. Dangers pour l'environnement	 DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT	Polluant marin 	 ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Classe de contamination de l'eau (Allemagne)

Classe de contamination de l'eau (Allemagne) WGK 3

Remarque

classe de danger pour le milieu aquatique dérivée (WGK, Allemagne) conformément à l'annexe 1, point 5.2 du Règlement sur les installations manipulant des substances nocives pour les eaux (AwSV, Allemagne).

RUBRIQUE 16: Autres informations

mentions de danger H-de la rubrique 3

H302

Nocif en cas d'ingestion.

H318

Provoque de graves lésions des yeux.

H400

Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Nom commercial: Cupri sulfas pentahydr

Numéro de la matière: 063168

Version: 4 / CH

Date de révision: 03.01.2025

remplace la version: 3 / CH

Date d'impression 03.01.25

catégories de danger CLP de la rubrique 3

Acute Tox. 4

Toxicité aiguë, Catégorie 4

Aquatic Acute 1

Danger pour le milieu aquatique, aigu, Catégorie 1

Aquatic Chronic 1

Danger pour le milieu aquatique, chronique, Catégorie 1

Eye Dam. 1

Lésions oculaires graves, Catégorie 1

Informations complémentaires

Les modifications importantes par rapport à la version précédente de la présente fiche de données de sécurité sont marquées par : ***

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.